

COLLECTIF
pour le développement social
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Guide
DE RÉFÉRENCE

— **POUR :** _____

- ▶ **Une compréhension commune...**
- ▶ **Des bases partagées...**
- ▶ **Une démarche mobilisatrice**

Contenu DU GUIDE DE RÉFÉRENCE

Première partie

- ▶ Origine de la démarche
- ▶ Ce qui la justifie... dans l'environnement actuel
- ▶ Objectifs et rôles du Collectif sur le développement social

Deuxième partie

- ▶ Pour bien se comprendre, quelques définitions : le développement social et autres...
- ▶ Nos gains avec le développement social
- ▶ Les piliers, principes de base pour le développement social
- ▶ Valeurs et attitudes pour des conditions favorables au développement social

Troisième partie

- ▶ Bref portrait de la MRC de Rivière-du-Loup
- ▶ Dimensions, préoccupations et défis
- ▶ Pour conclure...

Annexe

- ▶ Liste des organisations et personnes associées à la démarche
- ▶ Liste des documents de référence

Dans ce document, l'usage du masculin n'a pour but que d'alléger le texte et inclus ainsi le féminin.

Première PARTIE

Origine de la démarche

À l'initiative du Collectif des organismes communautaires de la MRC de Rivière-du-Loup, une réflexion sur le développement social s'est amorcée, depuis près d'un an avec différents partenaires sociocommunautaires, politiques et institutionnels de la MRC de Rivière-du-Loup. (Liste en annexe)

Avec une vision plus large de l'amélioration des conditions de vie et un potentiel plus grand de mobilisation, ce groupe prenait aussi le relais d'une Coalition contre l'appauvrissement.

Suite aux forums régionaux sur le développement social en 1997 et le forum national en 1998, quelques régions du Québec ont poursuivi des actions en faveur du développement social. Au Bas-Saint-Laurent, le CRCD* avait inscrit des orientations de développement social dans son plan stratégique de 2000-2005.

Avec le nouveau plan de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, le développement social demeure aussi une préoccupation importante, principalement au niveau de :

- ▶ l'inclusion sociale :
 - par la lutte au décrochage;
 - par l'intégration des personnes sans-emploi;
 - par la participation sociale.
- ▶ la condition féminine;
- ▶ l'immigration;
- ▶ l'économie sociale.

*CRCD : Conseil régional de concertation et de développement
Devenu la CRÉBSL : Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

Ce qui la justifie... dans l'environnement actuel

Dans la MRC de Rivière-du-Loup, la démarche sur le développement social prend son sens dans un contexte où :

- ▶ Des projets récents de développement socio-économique ont occupé beaucoup de place, avec une certaine difficulté à créer des lieux de débats favorables à la participation citoyenne, à tenir compte suffisamment de la cohésion sociale et des dimensions sociales de ces projets;
- ▶ Malgré un essor économique plus favorable dans la MRC de Rivière-du-Loup, des personnes et des communautés rurales continuent de vivre avec des conditions difficiles, lesquelles font obstacle à leur développement.

Celles-ci peuvent entraîner souvent un sentiment d'exclusion et de marginalisation qui empêche ces citoyens(ennes) d'utiliser davantage leur potentiel et d'exercer leur citoyenneté.

Dans un environnement plus global, des facteurs viennent aussi nous questionner et donner plus de valeur à une vision de développement social :

- ▶ La mondialisation et ses impacts sur la réorganisation de l'économie, le défi du maintien des emplois, de la pression sur la baisse des conditions de travail pour faire face à la concurrence... D'un autre côté, un marché plus favorable de l'emploi, mais qui ne garantit pas toujours des conditions suffisantes pour sortir de la pauvreté. De plus, certains emplois rendent plus difficile la capacité d'y retrouver une valorisation personnelle.
- ▶ Un courant individualiste, une solidarité sociale plus difficile à maintenir;
- ▶ Une redéfinition du rôle de l'état, de ses interventions et de son rôle de redistribution de la richesse.

Objectifs et rôles du Collectif pour le développement social

Le Collectif veut :

- ▶ Véhiculer une compréhension commune du développement social;
- ▶ Faire progresser cette vision et qu'elle soit présente dans différents débats et actions de développement dans la MRC de Rivière-du-Loup;
- ▶ Rendre cette orientation mobilisatrice et qu'elle suscite des projets collectifs et des gestes à mettre de l'avant.

Pour cela, le Collectif se voit ainsi un rôle de sensibilisation et de promotion du développement social.

Deuxième PARTIE

Pour bien se comprendre... quelques définitions

NOTE : Le vocabulaire partagé est un exercice utile et incontournable dans tout processus ou démarche d'animation d'une communauté.

NOTRE DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- ▶ Le développement social, c'est la mise en place de conditions qui contribuent au renforcement du potentiel des personnes dans leur capacité d'agir.
- ▶ Avec une approche de développement local et durable, le développement social favorise la mobilisation de la communauté pour assurer son progrès social, culturel et économique.
- ▶ Enfin, le développement social vise à permettre à tous les membres des communautés d'exercer leur citoyenneté et de profiter équitablement de l'enrichissement collectif.

AUTRES DÉFINITIONS

Communautés

« Le terme **communauté**,... renvoie à un **système social** structuré de personnes vivant à l'intérieur d'un **espace géographique** précis (ville, village, quartier, arrondissement). Ces personnes ont une interaction sociale et partagent, entre elles et avec le lieu qu'elles habitent, certaines **valeurs** communes et des liens psychologiques démontrant ainsi une certaine conscience de leur **identité** en tant que communauté (Christenson et al., 1989). La question **territoriale** est ici centrale dans le concept de développement des communautés. » (INSPQ, 2002, p. 17)

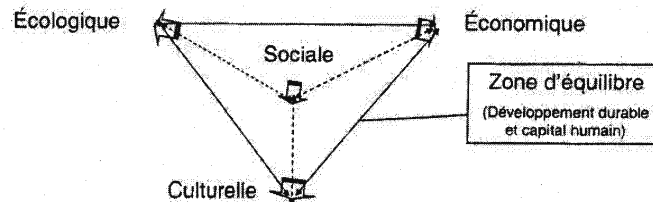
Développement local

« Quant au développement local, selon Cadieux (1997), il s'agit d'un **processus** grâce auquel la **communauté** participe au fonctionnement de son propre environnement, dans le but d'améliorer la **qualité de vie** de ses résidants. Ceci nécessite une intégration la plus harmonieuse possible des composantes sociales, culturelles, politiques et environnementales. Le développement local est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions et les politiques, **mobilisent** l'ensemble des intervenants de la communauté. » (INSPQ, 2002a, p. 23)

Développement durable

« Les **processus de développement** se basent aussi sur une volonté d'intégrer le progrès dans une approche de durabilité : l'amélioration de la **qualité de vie** des **générations actuelles** ne doit pas se réaliser aux dépens de celle des **générations futures** et cela, autant sur le plan environnemental, économique que social. » (INSPQ, 2002, p.6)

► **Équilibre** à rechercher (Villeneuve, 2002b, p. 15)



Source : Bégin C. et Ouellet., (2004). Communauté et développement durable : une réflexion appliquée à la pauvreté, 2 septembre, p. 25

Participation citoyenne

Démocratie par délégation (représentation)

- ** Participation électorale (initiée et encadrée par une loi)
 - Parlement, conseil municipal, commission scolaire
- ** Action partisane (à l'intérieur d'un parti politique)
- ** Participation aux instances décisionnelles
 - Conseils d'administration publique

Démocratie directe

- ** Actions autonomes menées par des citoyens
 - Participation militante (initiée et encadrée par les citoyens)
 - Actions à l'intérieur de processus convenus par les instances décisionnelles (sphère de la participation publique)
 - Actions visant la reprise de pouvoir
 - Capacité de changer collectivement son environnement par un changement sociopolitique
 - Conscience sociale (appropriation et conscientisation)

Nos gains avec le développement social

GLOBALEMENT, CE QU'ON PEUT GAGNER, en favorisant davantage le développement social dans la MRC de Rivière-du-Loup :

- ▶ un mieux-être individuel et collectif, une meilleure qualité de vie...
- ▶ des personnes en santé et formées
- ▶ une réduction des inégalités
- ▶ une participation active à la vie des communautés

LA PARTICIPATION CITOYENNE EST AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

CE QUE L'ON GAGNE PAR CETTE PARTICIPATION :

- ▶ des citoyens compétents et responsables qui interviennent dans l'organisation et la gestion de leur collectivité et des affaires qui les concernent;
- ▶ un sentiment d'appartenance renforcé par le sentiment d'être partie prenante de la communauté qu'on habite;
- ▶ des décisions plus conformes aux besoins des citoyens et des communautés;
- ▶ la création de solidarités collectives qui permettent de trouver des solutions à des problèmes souvent complexes;
- ▶ le renforcement de l'identité individuelle et collective, le resserrement du tissu social qui favorise « le vivre ensemble ».

SUR LE PLAN MUNICIPAL ET ÉCONOMIQUE

EN MISANT SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ON Y GAGNE PAR:

- ▶ la création de lieux, où il fait bon vivre;
- ▶ une meilleure identité et appartenance;
- ▶ une participation au développement de milieux plus attractifs pour la main-d'oeuvre;
- ▶ une meilleure implication des entreprises, des établissements et des organismes. à la vie de la communauté et à celle des citoyens.

Les piliers, principes de base pour le développement social

Pour agir dans une perspective de développement social, nous devons partager certaines bases communes, des piliers qui constituent des fondements dans un processus d'ensemble.



RENFORCEMENT DU POTENTIEL HUMAIN

La conviction que :

- chaque personne possède son potentiel, sa capacité de choisir et un pouvoir sur sa vie.
- le potentiel de chacun peut être renforcé par son implication dans l'amélioration de ses conditions de vie.
- il faut miser sur la capacité des personnes d'agir sur les situations qui les concernent, mais qu'un soutien peut être nécessaire dans leurs actions.

PARTICIPATION CITOYENNE ET COHÉSION SOCIALE

La participation citoyenne se traduit par la capacité d'exprimer ses idées et ses opinions sur ce qui influence son environnement.

Elle favorise l'implication sociale dans son milieu.

La participation citoyenne nécessite de créer des lieux de débats démocratiques qui se préoccupent de la cohésion sociale.

ACTION CONCERTÉE

Une utilisation maximale des ressources et des actions collectives pour réaliser des objectifs communs.

La préoccupation de viser la cohérence et d'éviter des dédoublements.

Une diversité d'acteurs.

La capacité de garder sa personnalité, sa couleur dans sa contribution spécifique, tout en étant capable de travailler ensemble.

OCCUPATION DU TERRITOIRE

Reconnaissance de l'importance d'occuper et d'habiter le territoire.

Que chaque communauté puisse disposer de conditions favorables à son développement.

APPROCHE INCLUSIVE ET BIEN COMMUN

Utiliser différentes approches et stratégies favorisant la participation des citoyens peu importe leurs conditions sociales.

Promouvoir un mieux-être collectif par des interventions qui tiennent compte de l'appartenance à un territoire et/ou à des organisations.

Les valeurs et attitudes pour des conditions favorables au développement social

LES VALEURS

Elles servent de référence dans les jugements et la conduite. Ainsi, les valeurs doivent être engageantes pour guider l'action et la réflexion sur le développement social.

Voici celles qui pourraient nous guider :

- ▶ le respect et la dignité des personnes et des organisations;
- ▶ l'égalité des droits;
- ▶ l'entraide et la solidarité;
- ▶ l'équité (justice basée sur ce qui est dû à chacun).

...MAIS AUSSI UNE QUESTION D'ATTITUDES!

Au quotidien, dans chacune de nos organisations, ou entre elles, et dans nos communautés, ce sont souvent nos attitudes qui auront une incidence pour favoriser le développement social des personnes et des communautés.

Voici celles qui pourraient nous inspirer :

- ▶ l'ouverture;
- ▶ l'écoute;
- ▶ la disponibilité;
- ▶ la transparence;
- ▶ la détermination et l'audace;
- ▶ la confiance dans les personnes et l'action;
- ▶ la vigilance (être à l'affût, alerte);
- ▶ la rigueur.

Portrait de la MRC de Rivière-du-Loup

Composée de 12 municipalités rurales et d'un pôle urbain, la MRC de Rivière-du-Loup compte 33 305 habitants⁽¹⁾. Sur ce nombre, 18 586 personnes habitent la ville de Rivière-du-Loup. L'âge moyen des individus est de 41 ans et le nombre de personnes vieillissantes est en augmentation. Le nombre de familles connaît également une hausse. Tandis que les municipalités de petites tailles et éloignées de la Ville de Rivière-du-Loup subissent une baisse démographique, celles situées autour de la municipalité de Rivière-du-Loup connaissent une augmentation.

Concernant le marché de l'emploi, actuellement, la MRC de Rivière-du-Loup est la plus industrialisée de la région du Bas-Saint-Laurent. Elle possède une économie diversifiée et dynamique reposant beaucoup sur le secteur tertiaire pour son nombre d'emplois. Parallèlement, la MRC de Rivière-du-Loup compte sur la présence d'institutions de santé, d'enseignement, de services sociaux et d'organismes communautaires, d'infrastructures culturelles et récréo-touristiques. Cette vitalité économique et sociale se concentre particulièrement dans l'agglomération de la ville de Rivière-du-Loup créant une attraction vers cette municipalité.

Le revenu personnel disponible après impôt au sein de la MRC de Rivière-du-Loup en 2006 était de : 21 475\$⁽²⁾. Comparativement, au Québec, il était de 23 273\$ et au Bas St-Laurent de 19 576\$. Des emplois demeurent à caractère saisonnier, ce qui influence un taux de chômage qui se situe à 8,4 %. En octobre 2007, le Centre Local d'Emploi de Rivière-du-Loup avait un nombre de 1261 ménages actifs qui recevaient des prestations de Sécurité du revenu.

Que pouvons-nous lire à travers ces statistiques : un potentiel de développement, mais également des préoccupations, des situations qui interpellent le développement de la MRC et auxquelles certaines municipalités sont déjà confrontées : la migration des jeunes, l'isolement des personnes, le maintien des services de proximité, l'appauvrissement, le problème de transport, le manque de relève.

(1) Statistiques Canada 2006

(2) Institut de la statistique du Québec, données provisoires, projection à partir des données 2001 de Statistiques Canada.

Dimensions, préoccupations et défis

La tendance actuelle nous amène souvent à catégoriser ou sectoriser en fonction d'un groupe de personnes ou d'une problématique.

Quand on veut agir en développement social, il est essentiel de considérer l'ensemble des dimensions de la vie des citoyens et des communautés.

Nous sommes conscients que plusieurs préoccupations et défis identifiés dans cette partie sont déjà présents dans d'autres plans de travail importants au niveau de la MRC de Rivière-du-Loup et du Bas-Saint-Laurent, dont :

- PALÉE : Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2006-2008
- Plan de travail du Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup 2007-2014
- Projets cliniques du Réseau local de la Santé et des Services Sociaux de la MRC de Rivière-du-Loup
- Plan quinquennal 2007-2012 de la CRÉ du Bas St-Laurent

Avec une vision de développement social, c'est l'ajout d'un éclairage susceptible d'influencer nos choix d'actions à l'intérieur de ces plans de travail.

Par contre, certaines préoccupations moins présentes dans ces plans pourraient retenir plus notre attention et nous mobiliser collectivement...

DIMENSIONS

Éducation

PRÉOCCUPATIONS ET DÉFIS

Favoriser :

- ▶ l'accès à une scolarisation qui stimule les apprentissages;
- ▶ une éducation qui contribue à la formation personnelle, à l'estime de soi et à la citoyenneté;
- ▶ des mesures d'accompagnement adaptées pour des jeunes et adultes qui éprouvent des difficultés;
- ▶ un support aux parents, pour créer des milieux familiaux qui permettent une meilleure égalité des chances et une valorisation de l'éducation;
- ▶ une approche d'éducation populaire qui mise sur la diversité des démarches d'apprentissage et de réflexion-critique;
- ▶ la sensibilisation et les démarches pour l'alphabétisation.

DIMENSIONS

PRÉOCCUPATIONS ET DÉFIS

Emploi et formation

Viser :

- ▶ une main-d'oeuvre qualifiée, en fonction des besoins;
- ▶ une meilleure jonction entre les emplois disponibles et les personnes qui ne travaillent pas;
- ▶ une ouverture des employeurs et la mise en place de mesures d'accueil, d'accompagnement des personnes plus éloignées du marché du travail pour faciliter leur intégration;
- ▶ des conditions qui contribuent à l'épanouissement personnel et professionnel, dans le maintien et la création d'emploi;
- ▶ des mesures favorisant la conciliation famille-travail;
- ▶ la valorisation, la transformation de nos matières premières susceptibles d'être génératrices d'emplois;
- ▶ des mesures actives pour prévenir le décrochage scolaire et lutter contre l'analphabétisation.

Appauvrissement - isolement

Viser :

- ▶ une amélioration des conditions socio-économiques des personnes qui vivent une situation de précarité qui les fragilise.
- ▶ le renforcement et le développement de réseaux sociaux, sans égard aux conditions socio-économiques des personnes, qui brisent l'isolement et favorisent une meilleure estime de soi et l'inclusion sociale.

Transport

Assurer :

- ▶ une diversité des moyens de transport sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup;
- ▶ un fonctionnement plus souple du transport collectif et du transport adapté, qui facilite son utilisation et ainsi permet un meilleur accès au travail, à la formation, aux loisirs et à l'implication.

DIMENSIONS

PRÉOCCUPATIONS ET DÉFIS

Occupation du territoire et revitalisation de certaines communautés

Favoriser :

- ▶ le maintien et la mise en place de services de proximité importants pour répondre aux besoins de la population et contrer l'exode;
- ▶ des services de communication efficaces reliées aux nouvelles technologies et à un coût abordable;
- ▶ l'animation des communautés grâce à l'accompagnement apporté par des agents-es de développement rural et autres personnes-ressources;
- ▶ l'émergence de nouvelles initiatives en développement local;
- ▶ la mise en valeur de collaborations et d'alliances innovatrices entre les municipalités.

Participation citoyenne et cohésion sociale

Stimuler :

- ▶ la volonté que chaque membre de la communauté d'appartenance puisse apporter sa contribution au développement de son milieu;
- ▶ la création de lieux de participation sociale (là où le citoyen apprend à s'éloigner de ses intérêts individuels pour s'engager sur des enjeux communs);
- ▶ plus d'appartenance et de fierté à sa communauté;
- ▶ la mise en place de véritables processus de consultation... qui permettent des débats et ainsi dépassent des exercices de validation;
- ▶ la valorisation de la participation et de l'engagement citoyen;
- ▶ le renouvellement du leadership.

Démographie

Miser sur :

- ▶ la force d'attraction de la MRC de Rivière-du-Loup, par son dynamisme et sa qualité de vie;
- ▶ l'objectif d'un équilibre démographique caractérisé par la diversité des groupes d'âge sur son territoire;
- ▶ la rétention des jeunes, une migration positive vers la MRC de Rivière-du-Loup;
- ▶ la volonté de créer des conditions d'environnement favorables aux familles;
- ▶ l'accueil de nouveaux arrivants dont les personnes immigrantes pour permettre davantage leur intégration, la reconnaissance de leur contribution originale au développement de la communauté.

DIMENSIONS

PRÉOCCUPATIONS ET DÉFIS

Habitation

Promouvoir :

- ▶ le respect du droit de chacun à un logement de qualité et à coût abordable;
- ▶ l'accès à la propriété, à des programmes de rénovation permettant une meilleure qualité de vie;
- ▶ des formules innovatrices d'habitation, dont celles intergénérationnelles et celles qui évitent de créer des ghettos.

Santé et action communautaire

Se préoccuper :

- ▶ de l'accessibilité aux services du réseau de la santé et des services sociaux, et des organismes communautaires;
- ▶ de l'accès à des médecins de famille;
- ▶ des conditions favorisant le maintien et le développement de la santé physique et mentale, liées aux facteurs déterminants de la santé.

Environnement

Agir pour :

- ▶ assurer un environnement de qualité;
- ▶ promouvoir le développement durable sur notre territoire.

Culture

Favoriser :

- ▶ la tenue d'activités culturelles diversifiées et accessibles pour l'ensemble de la population;
- ▶ une meilleure reconnaissance et mise en valeur des éléments liés à notre identité culturelle.

Communications - information

Mettre de l'avant :

- ▶ des pratiques qui développent le sens critique face à l'information et la capacité de s'en faire une opinion personnelle;
- ▶ l'accroissement de la diversité des sources d'information pour un meilleur éclairage sur les réalités du milieu;
- ▶ une information qui valorise aussi les bons coups réalisés dans la communauté.

Loisirs

Susciter :

- ▶ le maintien et le développement dans chacun des milieux, d'activités de loisirs diversifiées et à coût abordable;
- ▶ la mise en place et la consolidation d'infrastructures de loisirs adéquates.

Pour conclure...

Dans une approche de développement social, les moyens à privilégier doivent viser tout autant :

Les personnes : Le renforcement des personnes et l'exercice de la citoyenneté.

Les communautés locales : Le renforcement des solidarités locales et des lieux de démocratie, le développement local.

L'ensemble des acteurs sociaux: À travers des pratiques favorisant la concertation (dans les constats, les décisions et les actions).

La recherche continue de : L'équité, la solidarité sociale, l'intersectorialité, une ouverture pour l'innovation, de même que des préoccupations pour un développement durable.

ANNEXE 1

LISTE DES ORGANISATIONS ET DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ ASSOCIÉES PARTIELLEMENT OU DE FAÇON CONTINUE À CETTE DÉMARCHÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ORGANISATIONS

ACEF du Grand Portage
AMICO St-Ludger
Bureau du député Paul Crête
Carrefour d'initiatives populaires Rivière-du-Loup
Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-du-Loup, Les Basques
Centre Local de Développement région Rivière-du-Loup
Centre Local d'Emploi Rivière-du-Loup
CÉGEP de Rivière-du-Loup
CLSC Rivières et Marées
Commission scolaire Kamouraska Rivière-du-Loup
Corporation de développement communautaire KRTB
Club Emploi Carrière
Maison de la famille du Grand-Portage
MRC Rivière-du-Loup
Municipalité de l'Isle-Verte
SADC de la MRC Rivière-du-Loup
Service des loisirs, culture et communautaire de Rivière-du-Loup
Ville de Rivière-du-Loup
Service de pastorale sociale

PERSONNES

Dominique Bard, Gisèle Chouinard
Béatrice Michaud
Johanne D'Amours
Renée Lévesque, Francis Fillion
Émilie Goulet
Guy Dufour, Darlène Caron
Nathalie Dorval
Claire Sylvain
Raymond Cadrin
Jean Beaulieu, Manon Duhaime
Claire Bilocq
Nancy Dumont
Charles Goulet
Michel Lagacé
Serge Forest
Annie Michaud
Valérie Gauthier
Gaétan St-Pierre, Jean D'Amour, Michel Morin
Jacinthe Chénard

Autres personnes qui ont alimenté la réflexion :

Michel Morel, ex-rédacteur de la revue Développement Social

Anne Gauthier, responsable du dossier développement Social à la Conférence Régionale des Élus du Bas St-Laurent

ANNEXE 2

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE QUI NOUS ONT INSPIRÉS POUR L'ÉLABORATION DU GUIDE

- ▶ Consortium en développement social de la Mauricie.
- ▶ Document-synthèse du cadre de référence du Comité Régional en développement social du Centre du Québec.
- ▶ Plate-forme du Réseau Québécois de développement social
- ▶ Document « Pour un vocabulaire partagé du développement », Journée de réflexion et d'échange du RQIIAC, 8 juin 2007.

Autres documents consultés :

- ▶ PALÉE de la région de Rivière-du-Loup
- ▶ Plan de travail du Pacte rural 2007-2014
- ▶ Plan quinquennal 2007-2012, CRÉ Bas-Saint-Laurent